



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie d'avril 2020¹

***Vivre et travailler en forêt au Maghreb : regards croisés / sous la direction de Jean-Paul Lanly et Abdelhamid Khaldi
Éd. l'Harmattan, 2019
Cote : 62.608***

Cet ouvrage récent se décompose en 2 parties très différentes.

1. Une partie consacrée au rapport de l'homme et de la forêt de la préhistoire à nos jours au Maghreb.
1. L'autre partie est un recueil de témoignages de forestiers maghrébins et français sur leur vécu professionnel dans les pays ayant été sous influence française que ce soit sous forme coloniale (Algérie) ou protectorat (Maroc et Tunisie).

I. 1^{ère} partie

Dans cette partie, la plus intéressante, un tableau schématise l'évolution du climat de -13 000 BP (before present) au 17^{ème} siècle des espèces forestières, et de la structuration de la végétation.

Dès - 3000 BP les descriptions des forêts se retrouvent dans les écrits Phéniciens. La mise en valeur agricole par les carthaginois est décrite, de façon très détaillée, par Magon le carthaginois, dans une encyclopédie agricole en 28 volumes. On note déjà, dans ses descriptions, que de vastes étendues sont dépourvues de forêts car les sols y sont trop argileux. C'est pendant cette période qu'apparaît la culture de l'olivier, du genévrier et du blé. Pour pouvoir maîtriser l'eau, de gigantesques barrages furent construits et des cultures en terrasses aménagées.

C'est l'époque où le Maghreb est « le grenier de Rome ».

Avec la fin de la période romaine et l'invasion des VANDALES apparaissent des famines dont celle de 488.

La période Byzantine, qui succède aux vandales en 533, et jusqu'au 7^{ème} siècle, où commence la conquête arabe, avec la fondation de Kerouan, s'accompagne de résistances berbères menées par Kosaïda à Taza et la reine «La Kahina des Aurès» qui fait «couper partout les arbres de Tripoli à Tanger» pour prévenir le retour des arabes.

1

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Les arabes agirent sur la forêt pour développer la plantation des oliviers mais les forêts sont en partie détruites pour fournir du bois de chauffage et des produits tannants pour les très riches villes de Marrakech, Fes et Salé.

Dès lors, la production intensive de charbon de bois, les nomades et le parcours déréglé des chèvres, entraînent un recul important des massifs boisés.

LA DOMINATION OTOMANE

Les frères Barberousse sont nommés par les sultans «gouverneurs». Ils divisent le Maghreb en 3 pachaliks (Algérie, Tunisie et Lybie). Cette organisation durera jusqu'en 1590 et sera remplacée par les Beys, qui offriront l'hospitalité à 80 000 Morisques chassés d'Espagne lors de la Reconquista. Ceux-ci amèneront avec eux des apports technologiques «modernes» pour l'agriculture héritées de l'agronome andalou Iben-el-Awan, qui porteront préjudice au boisement naturel mais sauveront le pays de la famine.

LES FORETS SOUS L'ADMINISTRATION FRANCAISE

ALGERIE

Entre le traité de la TAFNA en 1837 et 1847 lors de la capitulation de l'émir Abdel Kader, la politique menée par le général Bugeaud pour vaincre la résistance Kabyle fut une politique de «la terre brûlée».

Il faut attendre Camille de Regnault de Lannoy de Bissy, ingénieur des ponts et chaussées qui crée le 1^{er} reboisement et l'arboretum Ain Naja ainsi que la découverte du sapin de Numidie pour que l'administration prenne conscience de la valeur forestière.

Le code forestier français de 1827 est appliqué en Algérie mais ne tient aucunement compte des habitudes de vie des populations locales.

En 1860, Violard ingénieur général des forêts écrit «le déboisement s'est accru avec la colonisation et il est incontestable qu'il y a aujourd'hui moins de forêt qu'à l'époque où l'armée débarquait». Et Jules Ferry dans son rapport au Sénat en 1892 écrit : «l'indigène est toujours en état de délit. C'est ainsi que l'administration française des eaux et forêts détient le gouvernement de faits de 700 000 indigènes. C'est devant elle qu'ils s'agenouillent et tremblent.».

Il faut attendre 1903 pour qu'un code forestier, plus souple et adapté, soit promulgué : 13 parcs nationaux sont envisagés, dont le 1^{er} est créé dans la région de Vialar en 1923, c'est-à-dire bien avant qu'il n'en existe en France (1963 la Vanoise).

Dès 1940, des travaux de DRS sont entrepris pour protéger les barrages. Aussi paradoxal que cela puisse paraître les forêts se sont reconstituées pendant la guerre d'Algérie de 1954 à 1962 du fait du regroupement des villages dans des zones «sécurisées».



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

TUNISIE

La forêt Tunisienne ne fut pas confiée, au départ, aux militaires comme dans d'autres pays d'Afrique. Dès 1888 fut créée une administration forestière qui est marquée par l'exploitation intensive du chêne liège, par la protection des forêts, et la lutte contre l'ensablement des oasis mais aussi par le gigantesque défrichement des forêts sur 250 000 hectares transférés en terre coloniale. 125 000 hectares sont aussi brûlés au cours d'incendies parfois criminels.

MAROC

Le service forestier est créé en 1915 grâce à un solide appui de Lyautey. Il gère 4 millions d'hectares et le premier directeur, Boudy, est choisi directement par Lyautey. «Boudy a conçu un statut forestier imprégné de préoccupations sociales et applique une politique forestière profondément humaine, ce qui permet d'éviter la détestation qui frappe alors partout ailleurs les forestiers se traduisant par des incendies volontaires à répétition.»

LA SITUATION APRES LA COLONISATION

ALGERIE

L'abrogation de tous les textes français entraîne une situation juridique compliquée, les parcs nationaux disparaissent, les occupations anarchiques de terrain sont constatées, les bornes sont arrachées. Face à cette situation anarchique, l'État décide en 1975 d'élaborer un cadastre général, mais celui-ci, de nos jours, n'est pas encore terminé. Malgré ces difficultés entre 1962 et 2000, 1,5 millions d'hectares sont reboisés pendant que dans le même temps 1,2 millions d'hectares sont brûlés.

Le constat actuel est assez déprimant : «le déclin massif de la couverture végétale, dû au défrichement, aux occupations foncières illicites et aux incendies de forêts est particulièrement alarmant et met en danger le potentiel naturel de production du pays entraînant des inondations et une forte érosion des sols.»

MAROC

Les structures organisationnelles n'ont pas été modifiées depuis la fin du protectorat et 1 million d'hectares dont 75% dans le domanial ont été replantés depuis 1950. Le service n'a cessé de développer des politiques et programmes, pour une gestion durable.

TUNISIE

En dépit de tout ce qui a été fait en matière de reboisement, on n'a pas pu compenser les pertes importantes en superficie du domaine boisé. Les années de la révolution de Jasmin ont entraîné une très forte dégradation de la forêt : «certains se sont rabattus sur la forêt avec une haine féroce, les uns coupent et les autres brûlent, les derniers défrichent ».



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

I. 2^{ème} partie

La deuxième partie du livre (témoignages) est une succession de récits de 8 forestiers sur leur expérience entre les années 1962 et 2000.

On y trouve en particulier le témoignage de Jacques Arrignon membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer qui rappelle le voyage de René Dumond après l'indépendance de l'Algérie.

Il manque peut-être dans cette partie les expériences de Montzaugé et de Putod sur les méthodes de DRS.

Michel Bousquet